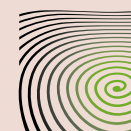


Reintegration im Herkunftsland  
Réintégration dans le pays d'origine  
Reinserimento nel paese d'origine  
Reintegration in the Country of Origin



Reintegration im Herkunftsland  
Réintégration dans le pays d'origine  
Reinserimento nel paese d'origine  
Reintegration in the Country of Origin

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 UN RETOUR EN DIGNITE DANS LE PAYS D'ORIGINE

Organisation exécutante :

IBAN : CH09 0483 5026 4503 3100



Service social international – Suisse  
Internationale Sozialdienst – Schweiz  
Servizio sociale internazionale – Svizzera  
International social service – Switzerland

20, av. Ernest-Pictet / 1203 Genève

reintegration@ssi-suisse.org  
www.reintegrationproject.ch



Zgdigi, Géorgie (1673)







Guayaguil, Equateur (1636)

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                              |           |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>AVANT-PROPOS</b>                                                          | <b>2</b>  |
| <b>A L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE ET SON PROGRAMME</b> | <b>4</b>  |
| A1 Son comité                                                                | 4         |
| A2 But du programme                                                          | 6         |
| <b>B BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME EN 2023</b>                                  | <b>8</b>  |
| B1 Projets individuels soutenus par le programme en 2023                     | 8         |
| B2 Les pays de retour concernés par les projets réalisés en 2023             | 8         |
| B3 Le profil de nos bénéficiaires                                            | 9         |
| B4 Programme « femmes en détention »                                         | 11        |
| B5 Exemples de projets réalisés avec succès en 2023                          | 12        |
| B6 Projet qui a partiellement échoué au Brésil                               | 15        |
| B7 Que sont-ils devenus ?                                                    | 26        |
| <b>C HOMMAGE A PETER ARBENZ</b>                                              | <b>18</b> |
| <b>D DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME</b>                                          | <b>20</b> |
| D1 Groupe de travail étrangers en détention                                  | 20        |
| D2 Co-présentation CSCSP-SSI au Symposium de Porto                           | 22        |
| D3 RESTART Genève                                                            | 23        |
| D4 RESTART Vaud                                                              | 23        |
| <b>E LES COMPTES DE L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE</b>   | <b>24</b> |
| E1 Compte d'exploitation 2023                                                | 24        |
| E2 Compte du programme Réintégration au 31.12.2023                           | 25        |
| E3 Déclaration d'intégralité du SSI                                          | 26        |
| <b>CONCLUSION ET REMERCIEMENTS</b>                                           | <b>28</b> |
| <b>ANNEXE : DESCRIPTIF DES PROJETS SOUTENUS EN 2023</b>                      | <b>30</b> |



## AVANT-PROPOS

L'association Reintegration a été fondée en 2009. Peter Arbenz, le premier délégué aux réfugiés de Suisse, en faisait partie jusqu'à son décès en septembre 2023. Peter a été vice-président de notre association pendant toutes ces années, il l'a marquée de son empreinte et l'a inspirée par son esprit d'initiative. En mémoire à Peter Arbenz, nous avons créé le «Fonds Peter Arbenz». Vous trouverez un hommage à l'action de Peter Arbenz à la page 20 du présent rapport.

En 2023, nous avons également pu faciliter le retour à la vie quotidienne dans leur pays d'origine de femmes, d'hommes et d'enfants sans permis de séjour qui ont dû rentrer dans leur pays. Ils ne doivent pas se retrouver, à leur retour, dans la situation dans laquelle ils ont quitté leur pays. Nous savons par expérience qu'il s'agit là de projets difficiles dont les chances de réussite ne sont pas garanties. Mais malgré les défis, nous pouvons nous targuer d'un taux de réussite élevé. Dans de nombreux cas, la réintégration est réussie, comme le montrent les exemples présentés dans ce rapport. Il nous tient à cœur de contrôler et de documenter tous les projets, de rendre compte des succès, mais aussi des échecs, ce qui est beaucoup plus rare dans les organisations humanitaires. La transparence est importante pour nous, afin que nos donateurs puissent se faire une idée réaliste de l'utilisation de leurs fonds.

Nous avons tiré les leçons de nos expériences et adapté nos projets. Ainsi, il ne suffit pas toujours d'assurer l'intégration professionnelle dans le pays d'origine si les conditions de vie, comme le logement et les moyens de subsistance initiaux, ne sont pas assurés en même temps pendant une période limitée. Nous pouvons ainsi satisfaire à la devise «aider à s'aider soi-même».

Les cantons et les communes ont également profité de nos efforts et de nos expériences. Nombre d'entre eux ont décidé d'accorder une aide au retour. Cela nous réjouit et nous permet de concentrer davantage nos efforts sur les personnes qui ne peuvent pas attendre d'aide de la part de l'État ou seulement une aide limitée. Il s'agit notamment des personnes ayant commis des délits, pour la plupart issues du domaine de l'asile, ou du grand groupe des sans-papiers, qui sont souvent inconnus des autorités, car ces personnes sans autorisation de séjour vivent volontairement incognito parmi nous.

Nous ne manquerons pas de travail. L'année dernière, plus de 30'000 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse, soit 23 pour cent de plus que l'année précédente. Pour 2024, on s'attend à nouveau à 30'000 demandes. Le nombre de sans-papiers non recensés devrait être encore bien plus élevé. Les estimations vont de 80'000 à 300'000.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent et nous continuons à dépendre de leur aide.

**JEAN-DANIEL GERBER**  
Président

**MARIO GATTIKER**  
Vice-président

**EDUARD GNOSA**  
Vice-président





# A

## L'ASSOCIATION RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE ET SON PROGRAMME

### A1 SON COMITÉ

Le comité de l'association « Réintégration dans le pays d'origine », créée en 2009, définit, évalue et actualise les lignes directrices du programme en tâchant de rester au plus proche des besoins du contexte migratoire actuel. Il est composé des membres suivants\* :

\* **Remarque :**  
tous les membres du comité travaillent bénévolement et ne touchent aucune rémunération financière ou autre.



**JEAN-DANIEL GERBER**, président

Ancien chef du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés.



**MARIO GATTIKER**, vice-président

Ancien Secrétaire d'Etat aux migrations et Directeur du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) au sein du Département fédéral de justice et police (2012-2021). Études de droit à l'Université de Berne. Expérience professionnelle dans plusieurs organisations non gouvernementales dans les domaines du droit des migrations et d'asile, en particulier comme chef du service juridique de Caritas Suisse (1990-2001).



**EDUARD GNESA**, vice-président

Ancien directeur de l'Office fédéral de la migration et ambassadeur extraordinaire chargé de la collaboration internationale en matière de migrations.



**RUTH ZÜBLIN**, membre

Ruth Züblin Associates, fondatrice, ancienne vice-présidente du dpt Corporate Communications & Philanthropy, Swiss Government Relations chez JTI, responsable communication et marketing à l'Opéra de Zurich, Head Corporate Communications chez Crossair SA et Swiss International Air Lines SA.



**WALTER SCHMID**, membre

fondation de HEKS/EPER, ancien président de la Conférence Suisse des institutions d'action sociale CSIAS/SKOS.



**ROLF WIDMER**, membre

Directeur opérationnel de l'association Tipiti (plateforme qui attire des professionnels intéressés à développer des espaces de vie personnalisés pour enfants et jeunes), ancien directeur et président du Service social international-Suisse (SSI), ancien coordinateur en matière d'asile pour le canton de Zurich.

## A2 BUT DU PROGRAMME

Par le biais de son programme « Réintégration dans le pays d'origine », l'Association du même nom vise à soutenir les migrants vulnérables qui se trouvent en Suisse, et qui rentrent dans leur pays avec la volonté de prendre un nouveau départ.

### LE SOUTIEN S'ORGANISE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

**L'octroi d'un capital de départ** (maximum CHF 4'700.-) pour soutenir un projet professionnel (une boutique de vêtements, une épicerie, un atelier de soudure, un petit élevage d'animaux de trait, une entreprise de peinture, etc...) ou un projet de formation (scolarisation, formation professionnelle, formation universitaire, etc...). Il arrive aussi que des projets soient co-financés entre le soutien de l'Etat et celui de notre programme, si cela se justifie. Les montants ne sont jamais remis cash au bénéficiaire. Le partenaire sur place s'assure de la bonne allocation des fonds octroyés

**L'encadrement dans le pays de retour** de la mise en place du projet par un partenaire local et suivi par le SSI Suisse;

**Le monitoring des projets** une année après leur mise en place par le partenaire local.

L'idée est de pouvoir créer une synergie entre les compétences du bénéficiaire, les connaissances locales du partenaire et les fonds octroyés, ceci afin de pouvoir élaborer une base de réintégration viable pour les bénéficiaires dans leur pays d'origine. De ce fait, non seulement ils construisent des perspectives durables, mais contribuent également au développement économique de leur pays.



Afin de pouvoir faire appel à des partenaires locaux pour l'encadrement de la mise en place des projets individuels dans les différents pays de retour, l'Association Réintégration dans le pays d'origine a mandaté le Service Social International-Suisse (SSI). Le SSI ([www.ssi-suisse.org](http://www.ssi-suisse.org)) fait partie d'un réseau international présent dans plus de 120 pays, et ses activités sont certifiées par Zewo. Ce label distingue les organisations sérieuses qui utilisent les dons efficacement, conformément à leur but et à leurs ressources financières.



Par conséquent, les dons sont déductibles des impôts.

Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), ainsi que certains cantons soutiennent aussi des requérants d'asile déboutés à leur retour dans certains pays. Mais nombreux sont les migrants vulnérables qui ne rentrent pas dans les critères d'attribution d'un soutien fédéral. Le programme « Réintégration dans le pays d'origine » est là pour entrer en matière dans des situations où la Confédération ou les cantons ne le font pas ou pas suffisamment, à savoir :

les migrants originaires d'un Etat exempté de visa dans l'espace Schengen ;

les requérants d'asile en détention administrative ou pénale ;

les requérants d'asile en procédure Dublin\* qui décident de rentrer dans leur pays d'origine plutôt que dans le premier pays d'Europe où ils se sont enregistrés ;

les personnes sans statut légal en Suisse (sans-papiers) ;

les personnes frappées d'une décision de non entrée en matière (NEM) ;

toute personne refoulée en vertu du droit des étrangers

les détenteurs de permis B/C qui sont dans une situation vulnérable et décident de rentrer dans leur pays d'origine.

Toutefois, quel que soit son statut en Suisse, le bénéficiaire doit envisager le retour dans une démarche volontaire. L'aide au retour est octroyée indépendamment du genre, de la religion, de l'âge ou de la profession du bénéficiaire.

\* La Convention de Dublin implique que le migrant soit renvoyé vers le premier pays d'Europe où il a été enregistré. Notre programme de réintégration par contre permet de soutenir le retour des migrants dans leur pays d'origine.

# B

## BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME EN 2023

### B1 PROJETS INDIVIDUELS SOUTENUS PAR LE PROGRAMME EN 2023

Durant l'année 2023 nous avons reçu 119 nouvelles demandes comme l'an dernier, et soutenu 67 projets (64 en 2022). Ces projets ont bénéficié à 73 adultes et 21 enfants qui ont quitté la Suisse pour rentrer dans leur pays, ainsi qu'aux membres de leur famille restés sur place (enfants, conjoints, parents, frères/sœur). Les projets réalisés soutiennent en effet les personnes concernées, ainsi que leur entourage, en tenant compte du contexte économique local.

**119**  
nouvelles  
demandes

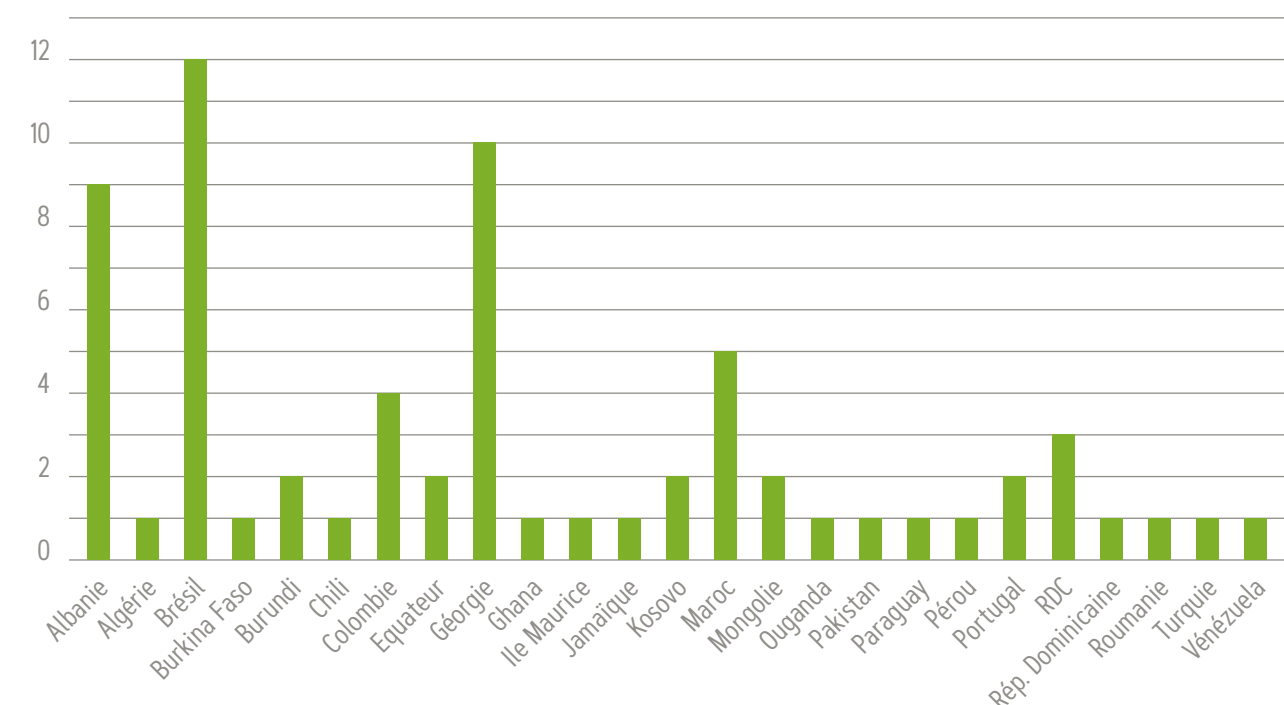
**67**  
projets  
(64 en 2022)

**73**  
adultes

**21**  
enfants

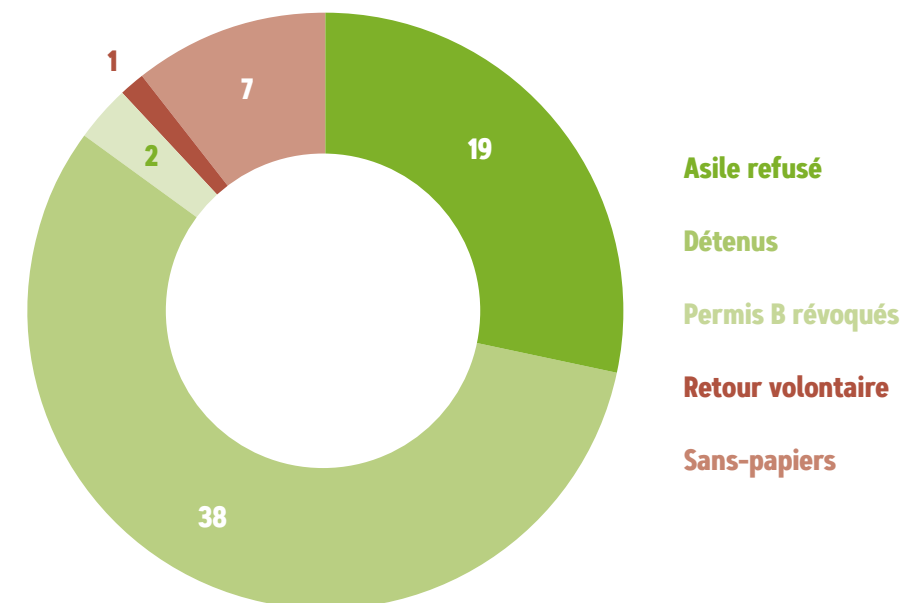
### B2 LES PAYS DE RETOUR CONCERNÉS PAR LES PROJETS EN 2023

Le programme est intervenu en 2023 dans 25 pays.



Les 2 pays les plus représentés sont le Brésil (majoritairement des femmes en détention, voir page 11) et la Géorgie. Les personnes de Géorgie sont généralement des requérants d'asile déboutés. Mais comme ils n'ont pas besoin d'un visa pour venir en Suisse, le Secrétariat d'Etat aux migrations ne leur accorde pas d'aide. Il y a une tendance à la migration médicale pour les ressortissants géorgiens qui viennent en Suisse dans l'espoir d'obtenir de meilleurs traitements médicaux qu'ils ne peuvent obtenir dans leur pays.

### B3 LE PROFIL DE NOS BÉNÉFICIAIRES



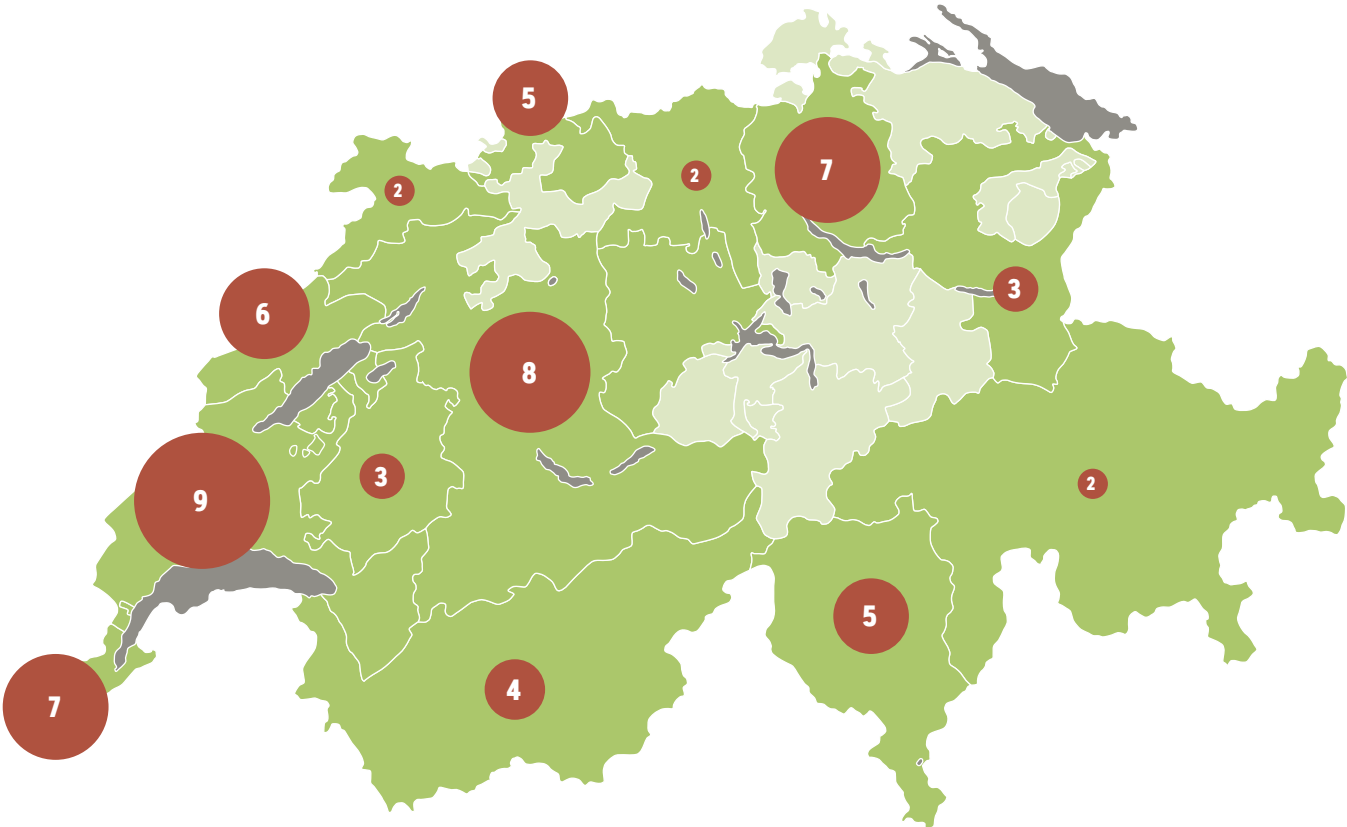
Conformément à ces dernières années, une bonne partie de nos bénéficiaires ont eu un passé en détention en Suisse et ont été expulsés après leur détention. Soit ils n'avaient pas de permis de séjour au moment de commettre un délit sur Suisse, soit ils ont perdu leur permis de séjour suite à leur délit et doivent retourner dans leur pays d'origine. Notre programme s'adresse toutefois uniquement à des personnes qui font l'objet d'un retour volontaire. Lorsqu'il s'agit d'une personne en détention, nous interprétons le terme volontaire dans le sens que la personne a accepté le retour et souhaite développer des perspectives concrètes pour son avenir dans son pays d'origine.

Parmi les 38 personnes en détention soutenues en 2023, 8 concernent le canton de Vaud. A partir du 1er janvier 2024 et pour une durée de 5 ans, les personnes en détention sous la responsabilité du Canton de Vaud ne solliciteront plus notre programme car notre encadrement et les projets réalisés dans le pays seront financés par le Canton de Vaud.

Nous sommes heureux de constater que des cantons saisissent l'initiative de réintégration que nous avons développée et qu'ils mettent en place un mandat qui permet ainsi de soutenir plus de gens. Cela permet de pérenniser notre collaboration et implique qu'au fil du temps nous aurons moins de demandes de la part du monde carcéral dans le cadre des activités de notre programme. Nous souhaitons ainsi nous réorienter vers un public que nous considérons comme vulnérable et dont l'ampleur et la fragilité est devenue plus visible durant la période COVID, à savoir les sans-papiers. Leur trajectoire, à partir du moment où le pied est posé sur le sol suisse, peut être très variable. Ils viennent généralement en Suisse avec un visa de touriste. Ils quittent leur pays principalement pour des raisons économiques, médicales, mais également sécuritaires. En effet, pour les personnes qui viennent par exemple du Salvador, d'Equateur, du Honduras, il est difficile de se sentir en sécurité du fait du contexte politique instable, de l'implication de gangs, cartels de drogue ou autres. Il semble bien compréhensible que le fait de vouloir élever ses enfants dans un contexte sécurisant soit un élément suffisant pour amener des familles entières à quitter leur pays et tenter leur chance en Suisse.



Toutefois, le problème réside dans le fait que les sans-papiers ne sont bien souvent pas visibles dans les circuits officiels, ils se cachent pour éviter d'être renvoyés et, de ce fait, ne sont pas faciles à atteindre. Afin de créer un lien avec cette population vulnérable, nous avons décidé en 2023 d'établir une cartographie de toutes les organisations qui collaborent avec les sans-papiers en Suisse. Nous avons recensé à ce jour 64 organisations de ce type.



Il peut s'agir de syndicats, d'associations, de centres médicaux, d'antennes adressées aux sans-papiers, d'organismes religieux, etc. L'idée étant que nous puissions présenter notre programme à tous ces lieux qui rentrent en contact avec les sans-papiers. Au travers de ces rencontres, nous pouvons dans un premier temps mieux dessiner le contexte de l'environnement dans lequel ce public cible vit, faire l'état des lieux de ce qui existe déjà et finalement apprécier comment nous pourrions nous positionner au mieux pour venir en aide à ceux qui en auraient besoin. La situation varie d'un canton à l'autre.

Le cycle du parcours d'une personne sans-papiers est aléatoire, difficile, au début empli de rêves, mais vite les réalités prennent le dessus. Le travail avec un salaire suisse tant convoité peut se transformer en situation d'exploitation, voire de traite d'êtres humains, les conditions de logement souvent très précaires, la possibilité de faire valoir ses droits complexe et le rêve suisse peut pour certains se transformer en cauchemar. Mais les personnes arrivantes veulent généralement tenter leur chance pour de bon et ne seront peut-être pas réceptives à leur arrivée. Puis au fil du temps, vu le possible manque de perspectives durables et l'instabilité rencontrée, alors un retour avec un projet pourrait être une solution.

## B4 PROGRAMME « FEMMES EN DÉTENTION »

Un volet de notre programme consiste à s'orienter spécifiquement vers des situations de femmes en détention en Suisse qui sont expulsées dans leur pays d'origine à la fin de leur peine. Le choix de ce programme nous est venu après avoir pris conscience du fait que souvent ces femmes se sont retrouvées dans une situation de tourments financiers. Elles ont alors pris le risque qu'implique l'argent facilement gagné et ont commis un délit. Si on prend un pays comme le Brésil, les propositions de transporter de la drogue sont monnaie courante et bien entendu que les jeunes femmes en difficulté financière sont facilement identifiables pour les dealers mal intentionnés.

Nous avons également dû reconnaître que notre aide limitée strictement à la réinsertion professionnelle n'était pas toujours suffisante. Il nous a paru important dans certaines situations de faire preuve de plus de flexibilité et d'envisager dans le pays de retour une petite aide pour quelques mois de loyer, les frais d'écologie des enfants pour un semestre, l'achat de quelques meubles de base.

Les premières expériences de cette aide complémentaire sont concluantes. Nous avons eu la chance à plusieurs reprises de voir ces jeunes femmes faire preuve d'une forte motivation à leur retour pour construire un avenir plus stable et développer de beaux projets professionnels ou de formation.





B5 **EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS AVEC SUCCÈS EN 2023**

**Café, Turquie (1436)**

**Monsieur K** arrive en Suisse en 2017 en provenance de la Turquie et dépose une demande d’asile. Celle-ci lui est refusée et il rentre rejoindre sa femme et ses 3 enfants à Kahramanmaras en 2021. Au moment de son retour, nous n’avions pas de partenaire en Turquie et avons alors mandaté l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour la mise en place du projet. Monsieur K a créé **une librairie** mais ça n’a malheureusement pas fonctionné. Lors du monitoring et suite au terrible séisme qui a touché cette région en février 2023, nous avons exceptionnellement accepté de le soutenir pour un 2ème projet. Entre temps, nous avons trouvé un nouveau partenaire qui a pu encadrer la mise en place de son projet, toujours en étroite collaboration avec le SSI en Suisse qui suit à distance la mise en place de tous les projets. **Monsieur K a alors créé un café dans un container qui fonctionne bien.**



Kahramanmaras, Turquie

**Agence décoration événements, Albanie (1617)**

**Mme F** nous a soumis sa demande lors de son séjour en détention d’une année dans une prison du canton de Vaud. Elle a par le passé organisé la décoration d’événements tel des anniversaires, des naissances, etc.... Elle est restée très confiante en ses compétences au niveau de la décoration d’événements et a souhaité démarrer un projet dans le domaine de manière plus professionnelle à son retour en Albanie. Nous avons alors loué et aménagé un petit bureau où elle peut avoir pignon sur rue et accueillir ses clients et elle a pu lancer son activité. Nous pouvons la suivre via son compte instagram et sommes très heureux de voir très régulièrement de nouveaux projets de décoration. Qu’il s’agisse de l’organisation d’un anniversaire, d’une déclaration d’amour à l’occasion de la saint Valentin ou de l’annonce du sexe d’un bébé, **elle sait mettre tout son savoir-faire et son professionnalisme au service de ses clients.**



Tirana, Albanie





## B5 EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS AVEC SUCCÈS EN 2023

### Boutique de vêtements au Maroc (1674)

**Mme S** a vécu pendant 12 années en Suisse jusqu'à ce que son permis B soit révoqué, la contraignant à rentrer au Maroc, son pays d'origine, accompagnée de ses deux enfants de 5 et 12 ans.

De retour chez elle, Mme S décide de mettre à profit son expérience dans la vente, en envisageant l'ouverture d'une boutique de vêtements. Elle trouve un local bien situé et s'investit énormément dans sa rénovation et son aménagement. Ceci nécessite du temps, de l'énergie et des ressources financières, mais Mme S est déterminée à concrétiser son rêve entrepreneurial. Avec le soutien de notre partenaire SSI local, elle travaille assidûment pour créer un environnement accueillant, élégant, à son image, où les clients peuvent trouver des vêtements de qualité et à la mode. Un de nos sponsors nous a généreusement offert des ordinateurs d'occasion. Mme S a ainsi pu recevoir un ordinateur qui lui permet de promouvoir son projet sur les réseaux sociaux.

**Grâce à ce projet, Mme S génère un revenu qui contribue au soutien de sa famille.**



Meknes, Maroc

## B6 PROJET QUI A PARTIELLEMENT ÉCHOUÉ AU BRÉSIL

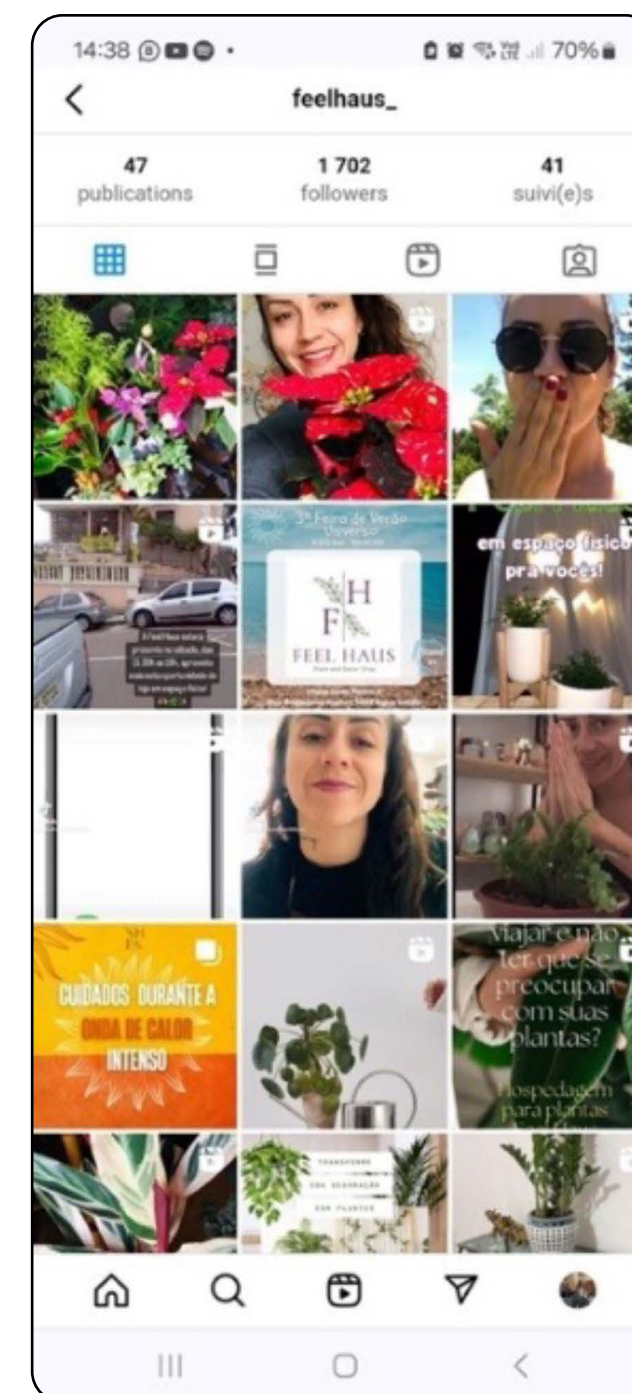
### Magasin de plantes à Curitiba, Brésil (1546)

**Mme G** se retrouve en détention en Suisse pour une année. Elle a par le passé travaillé dans la vente (cosmétiques, vêtements). Elle est passionnée par le monde végétal et elle décide de se lancer dans ce domaine. Elle fait d'abord une formation qui confirme son intérêt. Elle aime la nature, les plantes, le contact avec la terre et semble avoir trouvé sa voie. À l'issue de la formation, elle ouvre un magasin de plantes et poste régulièrement des photos sur le compte instagram qu'elle a créé pour promouvoir son activité :

**Malheureusement les ventes n'ont pas été assez nombreuses (ça prend un peu de temps pour se faire connaître) et au bout d'un moment elle n'a plus été en mesure de payer le loyer. Mais elle a formidablement su rebondir. Elle a récupéré le stock des invendus et elle propose dorénavant ses services comme jardinière/paysagiste. Elle peut ainsi continuer à pratiquer sa passion, vendre par la même occasion des objets qu'elle a encore en stock et elle compte bien développer sa clientèle. Elle reste très motivée et c'est vraiment magnifique de voir cette volonté la porter dans son chemin.**

Cette expérience a mis en lumière à quel point la formation est une option durable. Nous encourageons depuis toujours la filière de la formation. Nous soutenons des étudiants universitaires, des formations professionnelles, l'apprentissage de langues. Suite à cette situation, nous avons décidé d'accentuer l'importance de cet aspect, même pour les personnes qui initialement nous proposent la création d'un micro-business. De nombreux migrants sont passablement stressés à leur retour par le fait qu'ils doivent gagner de l'argent rapidement pour subvenir à leurs besoins. Ils en oublient parfois que la durabilité du projet est tout autant voire plus importante. Nous avons donc décidé dorénavant de vivement encourager tous les bénéficiaires qui sont encore jeunes d'intégrer dans leur projet un aspect formation. Nous comprenons bien l'urgence de gagner de l'argent au retour, mais alors il vaut peut-être mieux considérer la recherche d'un emploi à temps partiel les premiers temps. La personne pourra ainsi se former, générer de nouvelles compétences et si par hasard le projet qui est ensuite mis en place ne fonctionne pas, les compétences acquises permettront d'entrevoir d'autres opportunités. Alors que sans formation, si le micro-business ne marche pas, elle se retrouve à la fermeture du projet au même stade qu'à son arrivée.

Notre programme se veut dynamique, chaque nouvelle expérience nous apprend quelque chose, nous amène à nous remettre en question. Nous tâchons d'évoluer dans notre manière de soutenir ces migrants vulnérables, en tentant de faire au mieux dans la mission que nous nous sommes donnés, à savoir leur permettre de rentrer de manière digne et de créer des perspectives durables dans leur pays de retour.





B7 QUE SONT-ILS DEVENUS ?

De manière générale, nous restons en contact avec les bénéficiaires pendant une durée d'environ 12 à 18 mois après leur retour. Le projet est réalisé, puis nous faisons une visite 6 mois à 1 an après la réalisation du projet. Grâce à la technologie actuelle (WhatsApp), le SSI Suisse reste de plus en plus souvent en contact direct avec le bénéficiaire. Et il arrive que plusieurs mois, voire années après la réalisation du projet, nous recevions des nouvelles.

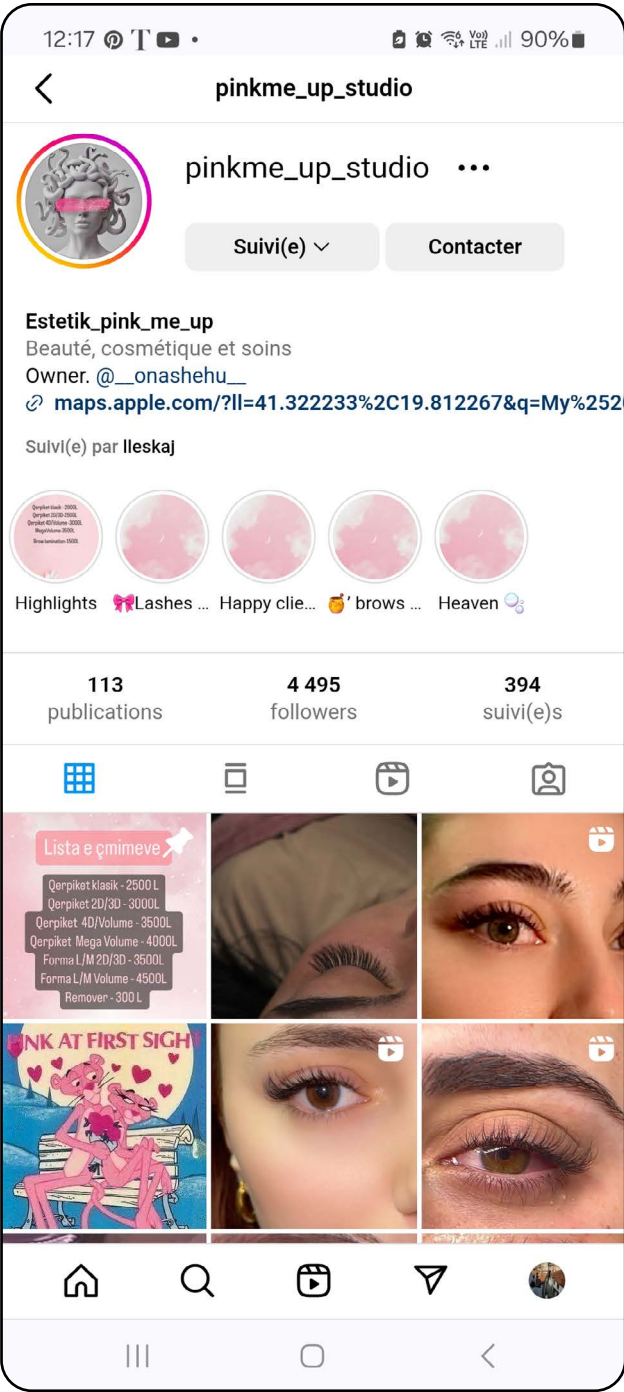
Dans les situations où il s'agit plutôt d'une formation, il arrive que nous soyons en contact pendant plusieurs années.

Nous avons souhaité vous donner des nouvelles de personnes que nous suivons maintenant depuis plusieurs années.

Salon de beauté, Albanie (1332)

Mlle F est rentrée en Albanie en 2020, alors âgée de 23 ans. Son idée de base était de créer un atelier de couture avec sa mère. Elle avait fait un stage en Suisse d'une année dans le domaine et elle avait bien aimé cette activité (c'est aussi le métier de sa mère). Une fois de retour en Albanie, l'idée de base était de travailler depuis la maison. Ultérieurement elle a créé son petit atelier indépendant et a même été sélectionnée par un programme TV qui proposait un concours de stylisme. Mais au fil du temps, le projet n'était pas suffisamment rentable. Elle a alors transformé son atelier en salon de pédicure/manucure et pose de cils. Elle a encore tout le matériel de couture, qui lui permet de garder ça comme ressource annexe. Son activité actuelle fonctionne bien, elle poste très régulièrement de nouvelles réalisations sur sa page Instagram.

Ce projet démontre bien la complexité de trouver sa place dans le monde professionnel. Il faut dans un premier temps que le projet soit en lien avec les compétences de la personne. Le marché évolue toujours plus rapidement et il n'est pas toujours facile de percer. Le fait de rester attentif aux tendances permet de rebondir si besoin.



Mlle K crée son avenir au Chili

Mlle K est venue rejoindre sa grand-mère à Genève à l'âge de 10 ans. Elles ont vécu ensemble pendant 4 ans en Suisse, toutes les deux sans statut. Par manque de perspective, la grand-mère a décidé de rentrer au pays avec sa petite fille en 2014. La grand-mère a pu bénéficier d'un projet professionnel via le SEM. Nous nous sommes, quant à nous, engagés à soutenir la jeune fille dans son cursus de formation. Nous avons financé des frais d'écologie, de transport et des cours de français afin de renforcer ses connaissances acquises en Suisse. Notre partenaire au Chili a décidé de revenir s'installer en Suisse (il y avait déjà vécu de longues années par le passé) et il nous a renvoyé l'argent qui était encore disponible. La mère de Mlle K a continué à faire appel à nous de manière ponctuelle les années suivantes. Mlle K a continué son chemin et c'est avec un grand plaisir que nous avons appris qu'elle a décidé de devenir infirmière et qu'elle a obtenu son diplôme en septembre 2023.

Comme il nous reste encore un montant disponible pour elle, nous contribuons actuellement à sa spécialisation en kinésiologie qu'elle vient de démarrer. 10 ans ont passé depuis que nous avons reçu sa demande et c'est un réel plaisir de la voir construire un bel avenir et nous lui souhaitons beaucoup de succès.



C

## HOMMAGE À PETER ARBENZ



*Nous sommes en deuil de Peter Arbenz, notre membre fondateur, qui est décédé en septembre 2023. Avec lui, nous perdons un homme exceptionnel, doté d'une énergie particulière, d'un grand courage et d'une profonde humanité*

*Peter Arbenz a acquis une notoriété nationale lorsque le Conseil fédéral l'a nommé délégué aux réfugiés en 1986. A l'époque déjà, la question de l'asile était politiquement très controversée. On cherchait une personnalité capable de concevoir une politique d'asile entre fermeté et ouverture naïve, de mettre rapidement en place l'infrastructure nécessaire aux procédures et à l'encadrement et d'instaurer la confiance dans la politique du Conseil fédéral. Peter Arbenz y est parvenu grâce à son énorme force de travail et à ses talents d'organisation et de communication. Cette mission au cœur de la politique était taillée sur mesure pour Peter Arbenz, mais au prix d'importantes contestations de la part de différents camps politiques. Celles-ci l'ont peut-être touché, mais sans jamais le rendre amer.*

*Il s'est vite rendu compte que les mouvements de fuite n'étaient qu'une partie des flux migratoires mondiaux, qui touchaient également la Suisse en raison de conditions de vie difficiles et de tensions politiques dans les pays d'origine. Doté d'un sens aigu de la réflexion stratégique, il a été l'un des premiers à réclamer une politique migratoire cohérente et une vue d'ensemble des mouvements de fuite et de migration.*

*Son regard s'est de plus en plus porté au-delà des frontières nationales. Dans sa jeunesse, il avait travaillé pour une œuvre d'entraide au Népal, ce qui l'avait familiarisé avec les conditions de vie dans le tiers-monde. Il était ainsi convaincu que le thème de la migration ne pouvait pas être traité exclusivement au niveau national, mais devait être abordé au niveau international. Il était donc un grand défenseur de la coopération interétatique et a pris très tôt différentes initiatives pour l'intensifier. Il est rapidement devenu une personnalité connue et reconnue sur la scène internationale.*

*Si, au début, il était surtout perçu comme un gestionnaire d'ur d'une politique d'asile restrictive, beaucoup ont peu à peu reconnu la grande humanité qui animait Peter Arbenz. Il s'intéressait aux personnes qu'il rencontrait sans crainte et dont le destin le touchait. Il était souvent prêt à chercher des solutions non conventionnelles dans leur intérêt et à aller jusqu'aux limites de ses compétences en faisant preuve de courage civil. Il a su se faire respecter, même par ses anciens adversaires.*

*Il n'est donc pas surprenant que, des années après sa démission du poste de directeur de l'Office des réfugiés, il ait fait partie des fondateurs de l'association Réintégration dans le pays d'origine. Un retour dans la dignité dans le pays d'origine était pour lui une préoccupation importante pour les personnes qui, pour quelque raison que ce soit, ne pouvaient pas avoir de domicile permanent en Suisse. Il y a de nombreuses décennies déjà, Peter Arbenz s'est prononcé en faveur de l'aide aux rapatriés. Jusque dans les dernières semaines de sa vie, il s'est penché sur leur sort et a accompagné les projets de notre association avec un grand engagement. C'est à lui que nous adressons nos plus vifs remerciements pour sa contribution exemplaire tout au long de sa vie.*

**Walter Schmid**, membre du comité de l'association « Réintégration dans le pays d'origine ».

## Le Fonds Peter Arbenz

Afin d'honorer la mémoire de Peter Arbenz qui a eu un rôle central dans notre association pendant 20 ans, le président (Jean-Daniel Gerber) et les deux vice-présidents (Mario Gattiker et Eduard Gnesa) de notre association ont décidé de créer le «Fonds Peter Arbenz». L'objectif de ce fonds est de contribuer au financement de nos activités, tout en mettant à l'honneur l'engagement sans faille de Peter Arbenz tout au long de sa carrière dans le domaine de la migration et de 2004 à 2023 pour le compte de notre association. Nous allons rendre compte de l'évolution du fonds et des résultats obtenus dans nos rapports annuels à venir.

Si vous souhaitez adresser une donation à ce fonds, il vous est possible de le faire par l'intermédiaire des coordonnées bancaires suivantes :



**CH25 0483 5026 4503 3100 3**

Service Social International-Suisse  
Avenue Ernest-Pictet 20  
1203 Genève

**Communication au bénéficiaire**

Fonds Peter Arbenz



D

# DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME

Depuis sa création en 2004, le programme a principalement pu soutenir plus de 1625 personnes dans 77 pays, mais l'expérience tout au long de ces 19 années a permis d'acquérir un certain niveau d'expertise dans le domaine de la réintégration de migrants vulnérables dans le pays d'origine.

19  
années  
d'expérience

1'625  
personnes

77  
pays

## D1 GROUPE DE TRAVAIL ÉTRANGERS EN DÉTENTION

Sur l'initiative du Dr Rigobert Hervais KAMDEN qui officie au centre de psychiatrie forensique et l'unité d'expertises psychiatriques et après l'avoir rencontré en 2018 une première fois, ce dernier a créé un groupe de travail avec l'appui du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) qui réunit différents acteurs qui s'investissent auprès des personnes en détention vouées à expulsion, à savoir :

**Rigobert Hervais Kamdem**, psychiatre

**Laura von Mandach et Jean-Sébastien Blanc**,  
du Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP)

**Rahel Zbinden**, responsable du programme détention à la Croix-Rouge Berne

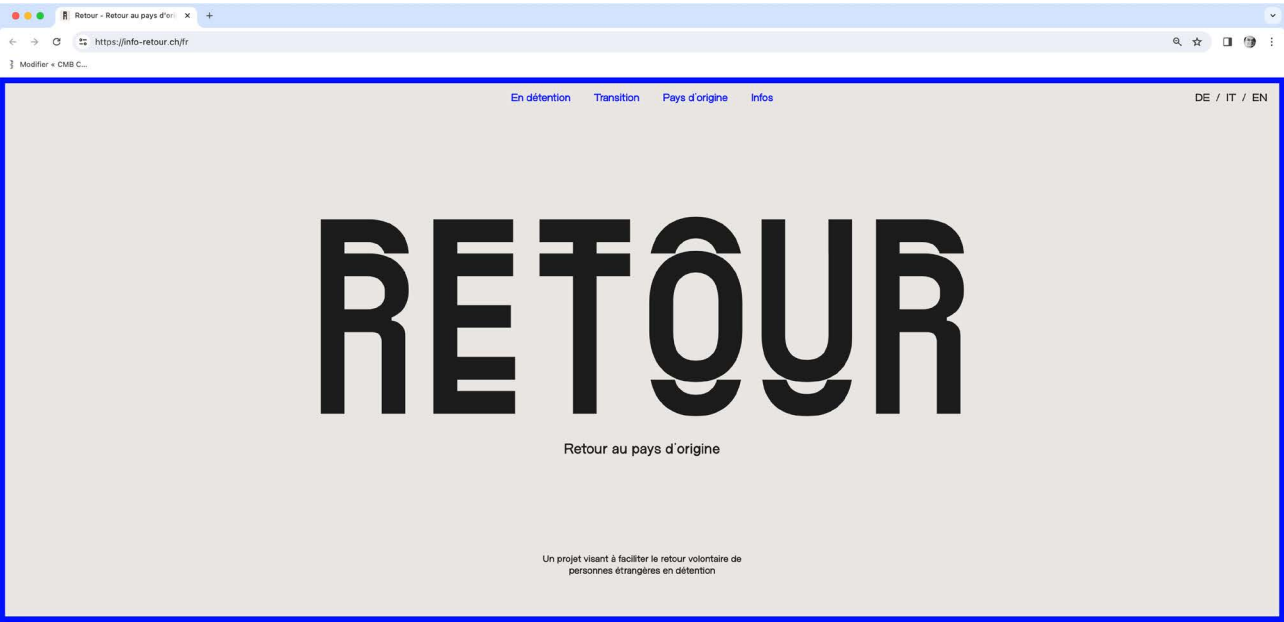
**Cindy von Bueren**, Cheffe de service adjointe – directrice de la réinsertion, Canton de Vaud

**Matthias Jacek Wojdyla**, juriste à l'Office de la justice du Canton de Zurich

**Michèle Demierre**, chargée du programme « Réintégration dans le pays d'origine ».

L'objectif de base de ce groupe de travail est d'échanger et de trouver des bonnes pratiques pour soutenir les personnes en détention qui rentreront dans leur pays d'origine, y compris celles atteintes d'un trouble psychique qui se retrouvent en détention en Suisse sous le coup d'une mesure thérapeutique institutionnelle. Cela signifie que la personne n'est pas en détention pour une durée définie, mais jusqu'à ce qu'une certaine évolution soit constatée dans son état de santé.

Sur la base de nos échanges, le site [www.info-retour.ch](https://www.info-retour.ch) a vu le jour.



Une nouvelle étape orchestrée par le CSCSP dans le cadre du projet de suivi sur les personnes détenues étrangères sans droit de séjour en Suisse a démarré en 2023. Il s'agit d'organiser des échanges thématiques sur différents thèmes en invitant des professionnels de toute la Suisse pour échanger autour d'un même sujet. Une première rencontre a eu lieu le 1er juin 2023 sur le thème suivant :

## Pour des offres de formation et de travail adaptées aux besoins des personnes sans droit de séjour.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 3 novembre, cette fois-ci sur le thème :

## La santé et la continuité des soins des personnes expulsées

Ces échanges sont précieux car ils permettent de réunir autour de la table tous les maillons de la chaîne des professionnels qui sont impliqués, en Suisse et voire même à l'étranger (la partenaire SSL du Nigeria a pu participer à cette séance via zoom). Il est ainsi possible de faire un état de situation, de saisir les différents enjeux et d'envisager ensemble des solutions et bonnes pratiques pour améliorer la prise en charge et la réintégration des personnes concernées.



## D2 CO-PRESENTATION « CSCSP-SSI » AU SYMPOSIUM DE PORTO

Le CSCSP a proposé à Michèle Demierre du SSI de participer au « Correctional Research Symposium, 27-30 Mars 2023 » organisé à Porto par l’ICPA (International Corrections & Prisons Association) <https://icpa.org> et Europris (organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels) <https://www.europris.org> à Porto. L’idée fut de présenter une intervention conjointe CSCSP & SSI qui, dans un premier temps, a fait l’état des lieux du contexte en Suisse en matière de détenus étrangers par le CSCSP. Suite à cela, le SSI a présenté le programme « Réintégration dans le pays d’origine ». Il a ainsi été possible de présenter nos activités à des professionnels sur la scène internationale, mais aussi d’assister à des interventions d’autres pays et découvrir des initiatives très intéressantes.



<https://icpa.org/events/international-correctional-research-symposium-2023.html>

## D3 RESTART GENEVE

Le programme « Réintégration dans le pays d’origine » a soutenu depuis 2011 des personnes détenues dans le canton de Genève, et qui ont été expulsées dans leur pays de retour à la fin de leur peine. Toutefois, le programme financé exclusivement par des fonds privés ne peut soutenir qu’environ 70 situations par année provenant de toute la Suisse, tous publics-cibles confondus. Afin de pouvoir renforcer le dispositif et permettre à plus de personnes en détention du canton de Genève de bénéficier de cette aide au retour, le concept RESTART GENEVE a vu le jour en 2018. Le financement est dorénavant assuré par le Canton et une collaboration entre la Croix-Rouge Genevoise et le SSI a été mise en place. La Croix-Rouge s’occupe de définir le projet de retour avec le potentiel bénéficiaire. Une fois que le projet est défini, le SSI prend le relais alors que la personne est toujours en Suisse, établi une étude de faisabilité du projet auprès du partenaire dans le pays de retour. Une fois que la personne termine sa peine et rentre dans son pays de retour, le partenaire SSI dans le pays de retour encadre la mise en place du projet (aucun argent cash n’est remis au bénéficiaire) et informe le SSI en Suisse du processus de réalisation du projet. Ce dispositif vise à soutenir 40 bénéficiaires par année.

**Ce projet est entièrement financé par le Canton de Genève**

## D4 RESTART VAUD

Notre programme collabore aussi depuis 2011 avec le Service pénitentiaire (SPEN) du Canton de Vaud. Un appel d’offres a été déposé par le SPEN courant 2023 et le SSI a remporté le mandat. Ce dernier s’adresse exclusivement aux personnes détenues sous l’autorité du Canton de Vaud qui rentreront dans leur pays d’origine à leur sortie. 60 personnes par année peuvent entrer dans le processus et ainsi définir l’ébauche d’un projet individuel qu’elles souhaitent réaliser dans le pays de retour avec l’aide du SSI. A leur retour au pays, elles restent dans la plupart des cas en contact avec le SSI Suisse, et bénéficient de l’encadrement du partenaire SSI local pour la réalisation du projet, ainsi que d’un petit capital de départ. Dans ce cas-là aussi, l’argent n’est pas remis cash au bénéficiaire. Le partenaire local fait office notamment de partenaire financier, reçoit l’argent une fois que le SSI Suisse valide le budget et fait les dépenses auprès des différents fournisseurs, conformément au budget validé.

Le mandat est prévu pour une durée de 5 ans qui a démarré le 1er janvier 2024 et se terminera le 31 décembre 2028. Nous sommes ravis de pérenniser cette excellente collaboration et nous réjouissons de pouvoir, aux côtés du SPEN, proposer un retour en dignité à un nombre plus élevé de bénéficiaires.

**Ce projet est entièrement financé par le Canton de Vaud**



E1 COMPTES DE L'ASSOCIATION  
RÉINTÉGRATION DANS LE PAYS D'ORIGINE

| PRODUITS                                                                                                                                                                                                                     | 2023 (CHF)                  | 2022 (CHF)                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <strong>Donateurs</strong>                                                                                                                                                                                                   |                             |                             |
| Alid AG                                                                                                                                                                                                                      | 50'000,00                   | 50'000,00                   |
| Ernst Göhner Stiftung                                                                                                                                                                                                        | 10'000,00                   | 10'000,00                   |
| Irene und Max Gsell Stiftung                                                                                                                                                                                                 | 10'000,00                   | 10'000,00                   |
| JTI Foundation                                                                                                                                                                                                               | 130'000,00                  | 110'000,00                  |
| Lagrev Stiftung                                                                                                                                                                                                              | 30'000,00                   | 30'000,00                   |
| Smartpeace                                                                                                                                                                                                                   | 50'000,00                   | 50'000,00                   |
| Contributions Cantons projets spécifiques                                                                                                                                                                                    | 633,00                      | 6'732,50                    |
| Dons privés                                                                                                                                                                                                                  | 53'566,00                   | 47'400,00                   |
| <strong>Total dons reçus</strong>                                                                                                                                                                                            | <strong>359'199,00</strong> | <strong>314'132,50</strong> |
| <strong>TOTAL PRODUITS</strong>                                                                                                                                                                                              | <strong>359'199,00</strong> | <strong>314'132,50</strong> |
| <strong>CHARGES</strong>                                                                                                                                                                                                     |                             |                             |
| <strong>Programme de base Réintégration dans le pays d'origine</strong>                                                                                                                                                      |                             |                             |
| Contributions directes allouées aux bénéficiaires dans leur pays d'origine                                                                                                                                                   | 168'211,37                  | 176'294,64                  |
| Coûts directs de gestion de projet (SSI) en Suisse et à l'étranger<br>(salaire, frais de voyage, traitement de cas, collaboration avec partenaire locaux, contrôle des projets et suivi dans le pays d'origine, évaluations) | 68'802,08                   | 78'261,68                   |
| <strong>Sous total</strong>                                                                                                                                                                                                  | <strong>237'013,45</strong> | <strong>254'556,32</strong> |
| <strong>Programme « Femmes en détention »</strong>                                                                                                                                                                           |                             |                             |
| Contributions directes aux bénéficiaires dans leur pays d'origine                                                                                                                                                            | 49'934,91                   | 21'261,31                   |
| Frais gestion de projet et accompagnement Suisse/étranger                                                                                                                                                                    | 18'362,32                   | 9'293,00                    |
| <strong>Sous total</strong>                                                                                                                                                                                                  | <strong>68'297,23</strong>  | <strong>30'554,31</strong>  |
| <strong>Communication &amp; autres frais de soutien à l'association</strong>                                                                                                                                                 |                             |                             |
| Secrétariat, conception et impression rapport annuel, site web, frais de séances                                                                                                                                             | 17'116,65                   | 13'092,45                   |
| <strong>Frais de gestion SSI</strong>                                                                                                                                                                                        |                             |                             |
| Utilisation commune de l'infrastructure, informatique, conseils juridiques, comptabilité, révision, location de bureau                                                                                                       | 34'200,00                   | 34'200,00                   |
| <strong>TOTAL CHARGES</strong>                                                                                                                                                                                               | <strong>356'627,33</strong> | <strong>332'403,08</strong> |
| <strong>Variation des capitaux affectés</strong>                                                                                                                                                                             | <strong>2'571,67</strong>   | <strong>-18'270,58</strong> |

E2 COMPTE DU PROGRAMME  
RÉINTÉGRATION AU 31.12.2023

|                                     | Actifs                      | Passifs                                                      |
|-------------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Créance envers le SSI <sup>1)</sup> | 480'440,18                  | 478'112,91 Capital de croissance au 01.01.2023               |
| Actif transitoire                   | 244,30                      | 2'571,67 Variation fonds affectés                            |
|                                     |                             | 480'684,58 <sup>2)</sup> Capital de croissance au 31.12.2023 |
| <strong>TOTAL actifs</strong>       | <strong>480'684,48</strong> | <strong>480'684,48 TOTAL passifs</strong>                    |

<sup>1)</sup> La créance envers le SSI (montant en notre faveur) est composée de :

|                                          |            |
|------------------------------------------|------------|
| Liquidités Crédit Suisse (compte séparé) | 57'331,59  |
| Liquidités BCGE (compte séparé)          | 423'108,59 |
| TOTAL                                    | 480'440,18 |

<sup>2)</sup> Le capital de croissance au 31.12.2023 est composé de :

|                                              |            |
|----------------------------------------------|------------|
| Fonds pour frais encourus en Suisse          | 116'000,00 |
| Provision communication                      | 48'952,00  |
| Solde autres fonds disponibles au 31.12.2023 | 315'732,48 |
| TOTAL                                        | 480'684,48 |

Les comptes statutaires du SSI Suisse audités par la fiduciaire Favre à Lausanne, et conformes aux normes Zewo, sont disponibles sur demande.  
Pour les recevoir, merci d'en faire la demande à l'adresse email suivante : [reintegration@ssi-suisse.org](mailto:reintegration@ssi-suisse.org).

Vous trouverez à la page suivante la déclaration d'intégralité de notre auditeur relatives aux comptes statutaires 2023 du SSI.



E3 DÉCLARATION D'INTÉGRALITÉ DU SSI

Service Social International - Suisse

Genève

Fiduciaire Favre Révision SA  
À l'att. de Mme Emilie Delavy  
Route de Berne 52  
1010 Lausanne

Genève, le 21 mars 2024

DECLARATION D'INTEGRALITE

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Service Social International – Suisse pour l'exercice 2023 arrêté le 31 décembre 2023. Le but de votre contrôle est de déterminer si les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux normes SWISS GAAP RPC, en particulier la RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif, ainsi qu'à la loi, aux statuts et aux directives de la Fondation ZEWO. Ils sont également conformes aux Directives transversales de l'Etat de Genève "présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques" et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que des résultats (principe "true and fair view"). Nous reconnaissons la responsabilité du conseil de fondation en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants :

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux statuts et à la Swiss GAAP RPC, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du conseil d'administration ont été mis à votre disposition. Par ailleurs, nous vous avons accordé un accès illimité à toutes les personnes que vous avez estimé nécessaire d'interroger pour obtenir votre assurance d'audit.
- Les informations sur les principes comptables appliqués dans les comptes annuels, lorsqu'ils ne sont pas prescrits par la loi, ont été mentionnées correctement dans l'annexe.
- Le Service Social International - Suisse s'est conformé à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p.ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.

- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de parties liées (art. 959a, al. 4, CO) est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité du Service Social International - Suisse à continuer son exploitation («going concern»).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- Le Service Social International - Suisse est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels publiés dans l'annexe.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers).
- Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels. Nous vous informerons immédiatement de tout événement dont nous aurons connaissance jusqu'à la date de l'assemblée générale et susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'entreprise, n'existaient pas à la date du bilan/sont mentionnées en annexe.
- Nous sommes responsables du respect des prescriptions légales et autres dans le domaine de la TVA. Nous garantissons en particulier que la TVA est correctement décomptée en Suisse et, le cas échéant, à l'étranger, et que les incertitudes dans le domaine de la TVA seront clarifiées sans retard. Nous avons suivi correctement les modifications de la loi, les décisions de justice et les changements de pratique des autorités fiscales ayant une incidence sur notre entreprise. Selon nos clarifications, il n'existe pas de risques significatifs en matière de TVA ou les risques connus ont été pris en compte de manière appropriée dans les comptes annuels.

Genève, le 21 mars 2024

Service Social International - Suisse

Annexes :

- comptes annuels signés
- autres documents (détail des réserves latentes, déclaration de postposition, garanties données, etc). \*

\* Biffer ce qui ne convient pas



## CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Notre programme fêtera l'an prochain ses 20 ans d'existence. Au cours des 19 années passées, notre préoccupation première a toujours été de soutenir des personnes qui, dans ce monde, se retrouvent en Suisse, dans un état de vulnérabilité extrême, et qui se retrouveront bientôt dans leur pays d'origine où la situation économique, politique, sécuritaire est souvent fragile. Notre « programme de la 2ème chance » comme nous aimons l'appeler, permet alors à ceux qui sont prêts à se donner les meilleures chances, de prendre leur destin en main, d'envisager une opportunité à laquelle se raccrocher. La construction du projet se fait d'abord sur papier en collaboration avec les différents partenaires en Suisse et le SSI Suisse, puis le projet prend forme dans le pays de retour grâce au réseau international du SSI présent dans 120 pays. Nous n'avons bien entendu pas la prétention de garantir que notre mission permette à toutes et tous un retour avec succès, mais nous faisons de notre mieux pour les accompagner dans le chemin, croire en eux.

Dans un monde où la tendance glorifie les parcours individualistes de réussite et de succès financiers, il nous tient à cœur d'apporter notre soutien à ceux qui n'ont pas eu les mêmes chances de départ, la même réussite, mais où malgré un parcours difficile, la personne garde la motivation à créer des perspectives.

Nous saluons particulièrement nos fidèles sponsors qui témoignent de leur confiance au travers de cette aventure humaine, mais aussi les partenaires professionnels, en Suisse comme à l'étranger. L'association remercie également le SSI et la chargée de programme, Michèle Demierre, de leur soutien inlassable pour nos activités.

Et finalement, nous témoignons encore une fois notre profonde gratitude à Peter Arbenz, décédé il y a quelques mois, vice-président de longue durée, toujours emprunt d'un esprit d'initiative et de clairvoyance.

Février 2024

Rapport rédigé par **Michèle Demierre**



Arraial d'Ajuda, Brésil



| N°   | Bénéficiaire                                                          |                  |                   |                                                                                   | CHF accordés par                                                                                                                                                                                                                           |                                                          |              | Partenaires          |                |
|------|-----------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------|----------------------|----------------|
|      | Ville, pays                                                           | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                 | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                 | Association Réintégration                                | Autre source | Partenaire en Suisse | Pays de retour |
| 921  | Femme (41 ans)<br>Sao Paulo, Brésil                                   | Expulsion        | 1 an              | Elle a 3 enfants et au moment du retour son mari était en détention.              | Elle a d'abord repris ses études pédagogiques et a fait une formation pratique. Elle a obtenu son diplôme en mars 2022. Nous avons ensuite contribué à son postgrade en psychopédagogie institutionnelle et clinique.                      | 2019 : 1'153<br>2020: 3'032<br>2023 : 180                |              | Croix-Rouge BE       | SSI            |
| 975* | Jeune femme (26 ans)<br>Pueblo, Guanare, Estado Portuguesa, Venezuela | Expulsion        | 1 an              | Elle avait une fille au moment du retour, mais depuis elle a eu 2 autres enfants. | Nous l'avons d'abord soutenue pour un projet de culture de légumes et construction d'une étable (vaches, poulets, cochons). Nous avons accepté de soutenir sa fille pour ses problèmes médicaux (lunettes + fente labiale)                 | 2018 : 1'170<br>2019 : 4'841<br>2021 : 362<br>2023 : 899 |              | Croix-Rouge BE       | SSI            |
| 1039 | Femme (55 ans) et sa fille (15 ans)<br>Kinshasa, RDC                  | Asile refusé     | 24 ans            | Elle est rentrée habiter chez son père.                                           | Nous l'avons d'abord aidée pour la création d'une épicerie. Le solde a été envoyé pour des frais de scolarisation. Finalement elle n'a pas été sérieuse et nous avons acheté un livre et utilisé le reste pour une autre situation en RDC. | 2019 : 3'890<br>2023 : 806                               |              | SSI ZH               | SSI            |

|      |                                                |              |       |                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                             |  |                 |     |
|------|------------------------------------------------|--------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--|-----------------|-----|
| 1065 | Femme (29 ans)<br>Sao Paolo, Brésil            | Expulsion    | 1 an  | Elle est rentrée chez ses parents au Brésil qui élèvent son fils de 8 ans. Elle a des problèmes de santé et d'addiction         | Nous l'avons d'abord soutenue pour une formation dans le domaine de la beauté. Au début tout se passait bien. Au bout d'un moment elle est retombée dans des problèmes d'addiction et n'a plus été en mesure de gérer la situation. Depuis 2020, avec le solde restant, nous avons décidé de contribuer aux frais de scolarisation de son fils. Depuis son retour, elle a eu un deuxième enfant dont ses parents s'occupent aussi. | 2019 : 2'498<br>2023 : 2'502                                                |  | Croix-Rouge, BE | SSI |
| 1149 | Jeune femme (24 ans)<br>Santa Catarina, Brésil | Expulsion    | 2 ans | Elle a ses parents, son frère et ses grands-parents au pays.                                                                    | Elle termine sa formation en comptabilité à l'université. Elle avait déjà fait 1 an et demi avant sa venue en Suisse. Elle a interrompu sa formation courant 2023, mais va la reprendre début 2024 et devrait la terminer en 2025.                                                                                                                                                                                                 | 2020 : 2'315<br>2021 : 228<br>2022 : 891<br>2023 : 1'566                    |  | Croix-Rouge, BE | SSI |
| 1172 | Jeune femme (25 ans)<br>Lima, Pérou            | Sans-papiers | 1 an  | Avant de venir en Suisse, elle a interrompu ses études suite à un burn-out (elle travaillait à côté des cours et c'était trop). | Elle a décidé de poursuivre ses études de psychologie. Ses grands-parents et sa mère vivent avec elle dans un 2 pièces. Ses grands-parents financent une partie de l'écolage. Sa formation se terminera en 2024.                                                                                                                                                                                                                   | 2019 : 2'019<br>2020 : 1'913<br>2021 : 2'735<br>2022 : 1'943<br>2023 : 2352 |  | CVR, VD         | SSI |



| N°   | Bénéficiaire                                                   |                  |                   |                                                                                                                                 | CHF accordés par                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                        | Partenaires          |                |
|------|----------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|----------------------|----------------|
|      | Ville, pays                                                    | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                                                               | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Association Réintégration                              | Partenaire en Suisse | Pays de retour |
| 1201 | Femme (34 ans)<br>Lisbonne, Portugal<br>puis Annemasse, France | Expulsion        | 5 ans             | Elle a 3 enfants qui vivent pour l'instant dans la famille du père.                                                             | Nous l'avons soutenue pour <b>une formation de secrétaire assistante médico-sociale</b> . Nous l'avons soutenue en 2021 pour une participation ponctuelle à ses frais de logement et en 2022 pour une médiation avec son mari.                                                                                                          | 2020 : 677<br>2021 : 715<br>2022 : 990<br>2023 : 2'971 | Champ Dollon, GE     | SSI            |
| 1254 | Femme (62 ans)<br>La Vega, République Dominicaine              | Expulsion        | 12 ans            | Elle a 2 filles en Espagne. Elle est d'abord retournée en Espagne puis après en RD.                                             | Elle a travaillé pendant longtemps comme coiffeuse et a décidé <b>d'ouvrir un salon de coiffure</b> .                                                                                                                                                                                                                                   | 2023 : 4'700                                           | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1279 | Femme (31 ans) et sa fille (3 ans)<br>Tapizë, Albanie          | Asile refusé     | 1 an              | Après avoir été quittée par son mari malade, elle a été maltraitée par sa famille. Elle était enceinte à son arrivée en Suisse. | Elle habite une maisonnette vétuste qui est à son frère vivant en Grèce. Nous lui avons acheté <b>quelques chèvres</b> et <b>de quoi les nourrir</b> en 2021 et en 2023. Nous l'avons aussi aidée à obtenir un acte de naissance avec apostille pour sa fille née à Zurich, ce qui lui permet ainsi de trouver une petite aide sociale. | 2021 : 2'585<br>2023 : 2'115                           | CVR, BS              | OIM            |

|      |                                          |              |        |                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                              |                          |     |
|------|------------------------------------------|--------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------|-----|
| 1317 | Femme (40 ans)<br>Rio de Janeiro, Brésil | Expulsion    | 1,5 an | Elle est rentrée chez sa mère dans la région de Rio puis est allée ensuite s'installer à Ilha Grande.                             | Après sa <b>formation en tourisme</b> en 2021, elle a travaillé à Ilha Grande. En 2022 elle a obtenu un poste de guide international. Nous avons financé <b>les démarches administratives relatives à son nouveau poste</b> . En 2023, nous avons financé une <b>formation de conseil en gestion</b> . Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Elle nous envoie des nouvelles régulièrement. | 2020 : 946<br>2022 : 171<br>2023 : 107       | Croix-Rouge, TI          | SSI |
| 1358 | Femme (28 ans)<br>Taguatinga, Brésil     | Expulsion    | 1,5 an | Elle est rentrée chez son père. Depuis son retour elle étudie avec beaucoup de sérieux, aide son père et s'occupe de ses proches. | Elle a décidé de <b>terminer d'abord le collège</b> et ensuite d'entreprendre <b>des études universitaires en droit</b> . En parallèle, elle travaille pour une ONG.                                                                                                                                                                                                                         | 2021 : 445<br>2022 : 1'721<br>2023 : 1'834   | Croix-Rouge, BE          | SSI |
| 1388 | Femme (26 ans)<br>Florianópolis, Brésil  | Expulsion    | 1 an   | Elle est rentrée vivre chez sa mère.                                                                                              | Elle a repris ses <b>études de droit</b> et se montre très motivée. Depuis son retour, elle s'est aussi mariée et a accouché de son 1 <sup>er</sup> enfant. Elle continue ses études en parallèle de son rôle de maman.                                                                                                                                                                      | 2021 : 2'448<br>2022 : 1'921<br>2023 : 1'350 | Croix-Rouge, BE          | SSI |
| 1421 | Femme (25 ans)<br>Oulan-Bator, Mongolie  | Sans-papiers | 2 ans  | Elle est retournée vivre chez sa mère.                                                                                            | Elle a fait un <b>master en business et administration</b> et a ouvert une <b>petite boutique de livres</b> .                                                                                                                                                                                                                                                                                | 2021 : 1'095<br>2023 : 3'605                 | Antenne Sans-papiers, BS | SSI |

| N°   | Bénéficiaire                              |                  |                   |                                         | CHF accordés par                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                            |                   | Partenaires          |                |
|------|-------------------------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-------------------|----------------------|----------------|
|      | Ville, pays                               | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                       | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Association Réintégration  | Autre source      | Partenaire en Suisse | Pays de retour |
| 1429 | Femme (31 ans)<br>Arraial d'Ajuda, Brésil | Expulsion        | 1,5 an            | Elle a ses parents et sa sœur au Brésil | Elle est très intéressée par tout ce qui a trait à la nutrition. Elle a déjà une expérience dans la vente de nourriture. Elle a souhaité faire une formation dans le domaine qu'elle a financé et nous avons <b>acheté l'ordinateur</b> dont elle avait besoin. Elle continue à se former (pâtisseries, plats salés, entremets, etc...). | 2021 : 435<br>2023 : 2'000 | 140 fonds propres | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1436 | Homme (49 ans)<br>Kahraman-maras, Turquie | Asile refusé     | 4 ans             | Il a retrouvé sa femme et sa fille.     | Il a créé une <b>librairie</b> avec l'aide de l'OIM mais ça n'a pas fonctionné. Lors du monitoring et suite au terrible séisme qui a touché cette région en février 2023, nous avons exceptionnellement accepté un 2ème projet. Il a alors créé <b>un café dans un container</b> qui fonctionne bien.                                    | 2023 : 6'700               |                   | Croix-Rouge, TI      | OIM<br>SSI     |

|      |                                                               |                   |        |                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                           |                         |  |                 |     |
|------|---------------------------------------------------------------|-------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--|-----------------|-----|
| 1444 | Homme (31 ans)<br>Agadir, Maroc                               | Asile refusé      | 19 ans | Sa mère vit en Suisse. Il est logé chez sa famille.                                                                   | Il a un diplôme de menuisier obtenu en Suisse. Nous avons financé en 2022 son <b>permis de conduire et un test de français</b> . En 2023 nous avons continué à le suivre et lui avons <b>envoyé par poste un ordinateur</b> , généreusement donné par un de nos sponsors. | 2022 : 659<br>2023 : 62 |  | CVR, NE         | SSI |
| 1509 | Femme (47 ans)<br>Popayan, Colombie                           | Asile refusé      | 2 ans  | Elle est d'abord rentrée chez son fils à Bogota puis s'est établie à Popayan.                                         | Elle a travaillé dans la coiffure par le passé (certificat de travail fourni) et a souhaité <b>ouvrir un salon de coiffure</b> .                                                                                                                                          | 2023 : 4'700            |  | CVR, AG         | SSI |
| 1513 | Homme (37 ans), sa femme et ses 4 enfants<br>Jhelum, Pakistan | Retour volontaire | 36 ans | Binationale, la famille a décidé de partir au Pakistan prendre un nouveau départ suite à un drame familial en Suisse. | Le père et les enfants aînés tentent de percer au niveau de youtube et de services sur internet. Nous avons acheté un <b>ordinateur, une caméra et un générateur</b> pour éviter les coupures internet.                                                                   | 2023 : 3'727            |  | CVR, BE         | SSI |
| 1536 | Femme (24 ans)<br>Sao Paulo, Brésil                           | Expulsion         | 1 an   | Elle est rentrée vivre chez ses parents. Elle a un enfant de 3 ans.                                                   | Par le passé elle a travaillé dans la vente pendant 5 ans. Elle a créé son <b>magasin de vêtements</b> et vend aussi via internet.                                                                                                                                        | 2023 : 4'700            |  | Croix-Rouge, BE | SSI |



| N°   | Bénéficiaire                                           |                  |                   |                                                                                                  | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                           |  | CHF accordés par             |                    | Partenaires          |                |
|------|--------------------------------------------------------|------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------|--------------------|----------------------|----------------|
|      | Ville, pays                                            | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                      |  | Association Réintégration    | Autre source       | Partenaire en Suisse | Pays de retour |
| 1546 | Femme (33 ans)<br>Curitiba, Brésil                     | Expulsion        | 1 an              | Elle a ses parents au Brésil.                                                                    | Nous l'avons d'abord soutenue pour <b>l'achat d'un ordinateur et une formation</b> . Elle a souhaité ouvrir un <b>magasin de plantes</b> . Elle a créé une page instagram : Feel Haus – Plant & Decor Shop et un site internet : www.feelhaus.com.br |  | 2022 : 1'368<br>2023 : 2'932 | 400, fonds propres | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1549 | Homme (21 ans)<br>Mallakaster, Albanie                 | Expulsion        | 1 an              | Il est rentré chez ses parents.                                                                  | Il a souhaité créer un <b>projet d'apiculture</b> . Il a d'abord fait une formation et ensuite nous lui avons acheté des ruches en 2 phases. Il est très motivé et sérieux.                                                                          |  | 2022 : 4700<br>2023 : 2'295  |                    | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1552 | Homme (35 ans)<br>Nazareni, Géorgie                    | Asile refusé     | 1 an              | Il a sa femme et ses 3 enfants au pays.                                                          | Il a acheté des <b>vaches</b> pour vendre du lait et produire du fromage.                                                                                                                                                                            |  | 2023 : 4'700                 |                    | CVR, VD              | SSI            |
| 1554 | Femme (22 ans)<br>Popayan, Colombie                    | Asile refusé     | 2 ans             | Elle est rentrée avec sa mère à Bogota, mais finalement elles sont allées s'installer à Popayan. | Elle a ouvert un <b>bar</b> .                                                                                                                                                                                                                        |  | 2023 : 4'700                 |                    | CVR, AG              |                |
| 1555 | Femme (38 ans) et ses 2 enfants<br>Chkhrotsku, Géorgie | Asile refusé     | 4 ans             | Elle rentre sans son mari qui a des soucis pour des raisons politiques.                          | Elle est pharmacienne et avait un salon de coiffure. Elle a souhaité ouvrir un <b>salon de coiffure</b> .                                                                                                                                            |  | 2023 : 4'700                 |                    | CVR, GE              | SSI            |

|      |                                     |           |        |                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                            |  |                            |                     |                          |     |
|------|-------------------------------------|-----------|--------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------|---------------------|--------------------------|-----|
| 1581 | Homme (32 ans)<br>Alger, Algérie    | Expulsion | 1 an   | Il est rentré chez ses parents. Son père travaille comme éboueur. | Il avait un diplôme de plombier. Il a refait un <b>stage en plomberie</b> dans le centre de formation de notre partenaire et nous lui avons ensuite acheté <b>les outils de plomberie</b> .                                                |  | 2023 : 5182                |                     | Prison de la Croisée, VD | SSI |
| 1582 | Homme (53 ans)<br>Kinshasa, RDC     | Expulsion | 27 ans | Il est rentré vivre chez sa mère.                                 | Il n'a pas les capacités pour gérer seul un projet. Il s'est associé à la tenancière d'un <b>restaurant</b> qui est une amie de la famille. Il y travaille et perçoit un salaire mensuel. Cet accord est en place pour une durée de 5 ans. |  | 2022 : 4'400<br>2023 : 160 | 300, fonds propres  | Prison Gorgier, NE       | SSI |
| 1583 | Homme (39 ans)<br>My Bouazza, Maroc | Expulsion | 10 ans | Il est rentré chez son père qui habite dans la montagne.          | Il est sorti d'un passé de 20 ans dans la toxicomanie et a décidé d'élever un <b>troupeau de moutons</b> sur le terrain familial. Finalement il n'a pas réussi à gérer le projet et est allé en ville pour chercher du travail.            |  | 2023 : 4'700               |                     | Prison EPO, VD           | SSI |
| 1592 | Homme (32 ans)<br>Prizren, Kosovo   | Expulsion | 5 ans  | Son ex compagne et ses 2 enfants habitent en Suisse               | Il a ouvert un <b>carwash</b> . Une fois le loyer payé dépassé, il n'a plus eu les moyens de financer le loyer. Il a récupéré le matériel et fait des petits boulots. Il espère pouvoir relancer son projet ultérieurement.                |  | 2023 : 3'200               | 1'500 fonds propres | Prison Thorberg, BE      | SSI |

| N°   | Bénéficiaire                          |                  |                   |                                                                                        | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                                                         |  | CHF accordés par          |              | Partenaires          |                |
|------|---------------------------------------|------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------|--------------|----------------------|----------------|
|      | Ville, pays                           | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |  | Association Réintégration | Autre source | Partenaire en Suisse | Pays de retour |
| 1596 | Femme (23 ans)<br>Tirana, Albanie     | Expulsion        | 3 ans             | Elle est rentrée chez ses parents.                                                     | Elle a décidé de <b>reprendre ses études pour obtenir son certificat de fin d'études</b> et pouvoir ensuite poursuivre des études.                                                                                                                                                 |  | 2023 : 2'855              |              | Prison Tullière, VD  | SSI            |
| 1599 | Femme (27 ans)<br>Sao Paolo, Brésil   | Expulsion        | 1 an              | Elle est rentrée vivre chez une de ses sœurs. Ses parents sont décédés.                | En attente clarification projet RESGATE                                                                                                                                                                                                                                            |  | 2023 : 5'700              |              | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1601 | Homme (30 ans)<br>Tbilisi, Géorgie    | Expulsion        | 20 ans            | Ses parents, sa femme et sa sœur habitent en Suisse. Il est rentré chez sa grand-mère. | Ouverture d'un <b>magasin de montres</b> . Il a fait un cfc de micromécanicien et travaillé 4 ans en Suisse comme responsable d'atelier de montage.                                                                                                                                |  | 2023 : 4'700              |              | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1607 | Femme (35 ans)<br>Aguaray, Paraguay   | Expulsion        | 1 an              | Elle est rentrée retrouver son mari et ses 3 enfants (2, 8 et 15 ans).                 | Elle a ouvert un <b>magasin d'accessoires automobiles</b> dans le jardin de sa maison qui se trouve en bordure d'une route.                                                                                                                                                        |  | 2023 : 4'700              |              | Croix-Rouge, BE      | SSI            |
| 1613 | Homme (39 ans)<br>Khevsureti, Géorgie | Asile refusé     | 2 ans             | Il vit dans la ferme d'un ami.                                                         | Il a élaboré un <b>partenariat avec le propriétaire de la ferme</b> . Il s'occupe des vaches l'hiver il touche un salaire et pendant l'été la moitié de la production de lait. Et en parallèle il s'occupe des 3 vaches de son projet et vend le lait et le fromage qu'il produit. |  | 2023 : 4'700              |              | CVR, AG              | SSI            |

|      |                                            |           |        |                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                       |  |              |                     |                     |     |
|------|--------------------------------------------|-----------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--------------|---------------------|---------------------|-----|
| 1617 | Femme (30 ans)<br>Tirana, Albanie          | Expulsion | 1 an   | Elle est rentrée vivre chez sa sœur                                                          | Elle a développé l'activité qu'elle avait dans le passé <b>(organisation d'anniversaires, baby showers, demandes en mariage, ...)</b> et semble avoir des clients réguliers selon sa page instagram (events_by_fiona) |  | 2023 : 4'700 |                     | Prison Tullière, VD | SSI |
| 1619 | Homme (27 ans)<br>Kuçove, Albanie          | Expulsion | 1,5 an | Il est rentré vivre chez ses parents.                                                        | Il a obtenu son diplôme de plombier en 2019. Nous devions lui acheter du <b>matériel de plomberie</b> en 2 tranches. Après la 1ère tranche, il n'a pas souhaité poursuivre.                                           |  | 2023 : 2'490 | 400 fonds propres   | Prison Thorberg, BE | SSI |
| 1622 | Homme (32 ans)<br>Santiago de Chili, Chili | Expulsion | 2 ans  | Il est rentré vivre auprès de sa femme et de ses enfants.                                    | Sa femme est dans l'esthétique et a un cabinet. Lui aussi a des diplômes dans le domaine. Ils ont <b>acheté des machines pour des traitements du visage et du corps</b> .                                             |  | 2023 : 4'500 | 200 fonds propres   | Prison Croisée, VD  | SSI |
| 1623 | Homme (41 ans)<br>Lisbonne, Portugal       | Expulsion | 20 ans | Il a 3 enfants en Suisse                                                                     | Il a souhaité travailler comme <b>indépendant en carrelage, mosaïque</b> , son domaine de compétences. Nous n'avons que partiellement soutenu son projet car il n'a pas été sérieux.                                  |  | 2023 : 1'027 |                     | Croix-Rouge, VS     | SSI |
| 1626 | Homme (37 ans)<br>Ferizaj, Kosovo          | Expulsion | 1,5 an | Il est rentré d'abord chez ses parents pour aller ensuite rejoindre sa femme et ses enfants. | Il a ouvert une boutique de vêtements pour hommes dans un centre commercial.                                                                                                                                          |  | 2023 : 3'600 | 1'100 fonds propres | Prison Thorberg, BE | SSI |



| N°   | Bénéficiaire                                    |                  |                   |                                                                                  | CHF accordés par                                                                                                                                                                                                                                |                           | Partenaires                          |                |
|------|-------------------------------------------------|------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|----------------|
|      | Ville, pays                                     | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                      | Association Réintégration | Partenaire en Suisse                 | Pays de retour |
| 1627 | Homme (19 ans)<br>Trou d'eau douce, Ile Maurice | Expulsion        | 5 ans             | Il est rentré vivre chez son père. Toutefois le contexte familial est difficile. | Nous lui avons envoyé mensuellement 100 CHF pendant 6 mois pour le compte du Canton de Vaud. Nous l'avons aussi accompagné par téléphone et proposé un soutien pour un projet, mais il n'a pas pu mettre quelque chose en place.                | 2023 : 633                | Centre éducatif fermé de Pramont, VS | SSI            |
| 1629 | Femme (26 ans), son mari et sa fille            | Asile refusé     | 1 an              | Ils sont rentrés dans la famille du mari.                                        | Elle a de l'expérience dans la manucure + pédicure. Elle a créé son <b>projet d'onglerie dans son logement</b> .                                                                                                                                | 2023 : 4'700              | CVR, VD                              | SSI            |
| 1630 | Homme (57 ans)                                  | Permis B révoqué | 29 ans            | Il est rentré vivre chez sa sœur.                                                | Il a souhaité créer un <b>poulailier</b> avec l'aide d'une personne de confiance.                                                                                                                                                               | 2023 : 4'250              | CVR, NE                              | SSI            |
| 1634 | Femme (46 ans)<br>Long Bay Po, Jamaïque         | Expulsion        | 13 ans            | Elle est rentrée chez sa mère âgée.                                              | Elle est en train de <b>créer un centre de beauté</b> . Elle a d'abord dû faire valider la <b>licence en esthétique</b> dans le système jamaïcain et avons financé 6 mois pour le lieu pour le projet. La suite du projet sera réalisée en 2024 | 2023 : 1'396              | Croix-Rouge, BE                      | SSI            |

|      |                                               |                      |              |        |                                                                            |                                                                                                                                                            |                                     |                      |     |
|------|-----------------------------------------------|----------------------|--------------|--------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|----------------------|-----|
| 1635 | Femme (42 ans)                                | Quito, Equateur      | Expulsion    | 20 ans | Elle n'avait pas de point de chute à son arrivée. Elle a loué un logement. | Nous avons financé un soutien au logement et un début de <b>formation en couture</b> , mais après elle a rompu le contact.                                 | 2023 : 701                          | Prison Tui-lière, VD | SSI |
| 1636 | Enfant (12 ans), avec ses parents             | Guayaquil, Equateur  | Sans-papiers | 1 an   | Le fils a un trouble autistique.                                           | Nous le soutenons pour qu'il puisse suivre une <b>scolarité en privé</b> . Il a d'excellents résultats                                                     | 2023 : 1'613                        | CVR, GE              |     |
| 1646 | Homme (30 ans)                                | Safi, Maroc          | Expulsion    | 4 ans  | Il est rentré chez ses parents.                                            | Il a un <b>diplôme de plombier</b> . On lui a acheté du matériel pour qu'il puisse travailler dans le domaine.                                             | 2023 : 3'200<br>1'500 fonds propres | Prison Lenzburg, AG  | SSI |
| 1653 | Homme (28 ans)                                | Durres, Albanie      | Expulsion    | 2 ans  | Il est rentré chez sa mère, son père est décédé en 2005.                   | Il a repris la <b>gestion d'un restaurant</b> .                                                                                                            | 2023 : 4'200<br>500 fonds propres   | Croix-Rouge, BE      | SSI |
| 1654 | Femme (59 ans)                                | Ulan Bator, Mongolie | Sans-papiers | 5 ans  | Elle est rentrée vivre dans la yourte de son fils et de ses 4 enfants.     | Elle a repris la <b>gestion d'une épicerie</b> .                                                                                                           | 2023 : 4'700                        | CVR, BS              | SSI |
| 1657 | Jeune homme (17 ans) et sa belle-mère         | Bogota, Colombie     | Sans-papiers | 1,5 an | Il est rentré chez l'ex-femme de son père qui l'a élevé.                   | Nous l'avons soutenu dans le financement de la fin de sa scolarité obligatoire (10 et 11ème année). Le soutien se poursuivra pour d'autres études en 2024. | 2023 : 1'156                        | CVR, GE              | SSI |
| 1658 | Femme (41 ans) et ses 2 enfants (2 et 12 ans) | Kumasi, Ghana        | Asile refusé | 2 ans  | Ils sont rentrés chez une amie retrouver ses 2 autres enfants.             | Elle a souhaité ouvrir une <b>épicerie</b> .                                                                                                               | 2023 : 4'700                        | Croix-Rouge, ZH      | SSI |

| N°   | Bénéficiaire   |                  |                   |                                                                                                                | CHF accordés par                                                                                                                                                                                                                                                                     |                           |                               |
|------|----------------|------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
|      | Ville, pays    | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                                              | Description projet réalisé                                                                                                                                                                                                                                                           | Association Réintégration | Partenaires                   |
| 1661 | Homme (35 ans) | Expulsion        | 11 ans            | Sa femme et ses 2 filles vivent en Suisse. Il est rentré chez sa mère.                                         | Il a toujours travaillé dans la vente dans le système informel (très courant dans ce pays). Il a souhaité se <b>spécialiser dans la téléphonie</b> .                                                                                                                                 | 2023 : 4'700              | Prison Orbe, VD<br><br>SSI    |
| 1662 | Homme (19 ans) | Sans-papiers     | 6 ans             | Il est rentré chez ses grands-parents. Il n'a plus de contact avec son père, ni avec sa mère qui vit en Grèce. | Il a fait quelques stages en coiffure en Suisse. Il a poursuivi sa <b>formation</b> en Albanie dans le domaine.                                                                                                                                                                      | 2023 : 2'370              | CVR, VD<br><br>SSI            |
| 1663 | Femme (24 ans) | Asile refusé     | 1,5 an            | Elle est rejetée par sa famille et souhaite se débrouiller seule.                                              | Elle a d'abord fait un stage dans un <b>magasin de vêtements de 2ème main</b> pour ensuite ouvrir son propre magasin. Elle a fait de nombreuses vidéos sur tik-tok, mais malgré tout une fois le loyer terminé, elle n'a pas pu garder le magasin. Elle continue toutefois la vente. | 2023 : 4'700              | Croix-Rouge, ZH<br><br>SSI    |
| 1666 | Homme (39 ans) | Expulsion        | 16 ans            | Il est rentré vivre chez sa mère.                                                                              | Il a réussi depuis son incarcération à dépasser ses problèmes d'addiction. Nous l'avons soutenu pour un <b>projet d'atelier de menuiserie</b> .                                                                                                                                      | 2023 : 4'700              | Prison Croisée, VD<br><br>SSI |

|      |                                                         |                   |                  |        |                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                           |                                     |                                |
|------|---------------------------------------------------------|-------------------|------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| 1670 | Homme (22 ans)                                          | Elbasan, Albanie  | Expulsion        | 1 an   | Il est rentré vivre chez ses parents.                                                                                                                                  | Il a une formation inachevée en restauration, ainsi que 7 ans d'expérience. Nous l'avons soutenu pour la <b>création de son propre bar</b> .                              | 2023 : 4'700                        | Croix-Rouge, BE<br><br>SSI     |
| 1671 | Femme (23 ans)                                          | Fortaleza, Brésil | Expulsion        | 1 an   | Elle est rentrée retrouver ses jeunes enfants (2 et 5 ans, dont un a un handicap). Ses parents sont décédés.                                                           | Elle a ouvert un <b>salon pour cils et sourcils</b> .                                                                                                                     | 2023 : 4'700                        | Croix-Rouge, BE<br><br>SSI     |
| 1673 | Femme (33 ans), son mari et ses 2 enfants (9 et 10 ans) | Zugdigi, Géorgie  | Expulsion        | 2 ans  | Le mari a étudié le droit et était policier.                                                                                                                           | Ils ont souhaité ouvrir un <b>stand de livres/articles de papeterie</b> .                                                                                                 | 2023 : 4'700                        | CVR, ZH<br><br>SSI             |
| 1674 | Femme (39 ans) et ses 2 enfants (12 et 5 ans)           | Meknes, Maroc     | Permis B révoqué | 12 ans | Le père de son fils vit en Suisse et va lui payer une pension. Le père de sa fille vit au Maroc et elle est en cours de divorce. Le fils a un retard de développement. | Elle a souhaité créer une <b>boutique de vêtements</b> . Elle s'est donnée beaucoup de peine pour rénover un local et ensuite organiser sa boutique.                      | 2023 : 4'700                        | CVR, NE<br><br>SSI             |
| 1679 | Homme (51 ans)                                          | Elbasan, Albanie  | Expulsion        | 2 ans  | Il est rentré auprès de sa femme et de ses 2 enfants de 11 et 16 ans.                                                                                                  | Il avait déjà un atelier de mécanicien qui a dû fermer ses portes au moment du covid. Il a pu <b>rénover son atelier et acheter des outils</b> afin de rouvrir l'atelier. | 2023 : 2'100<br>2'600 fonds propres | Prison Thorberg, BE<br><br>SSI |



| N°   | Bénéficiaire                                |                  |                   |                                                                                                     | CHF accordés par                                                                                                                                              |                           |                         |
|------|---------------------------------------------|------------------|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------|
|      | Ville, pays                                 | Statut en Suisse | En Suisse pendant | Contexte familial                                                                                   | Description projet réalisé                                                                                                                                    | Association Réintégration | Autre source            |
| 1687 | Femme (43 ans)<br>Nkoni Village, Uganda     | Asile refusé     | 2 ans             | Elle a retrouvé ses 2 filles (5 et 14 ans), sa tante et sa mère aveugle dans la maison familiale    | Elle a créé un <b>poulailler</b> sur les terres familiales.                                                                                                   | 2023 : 4'700              | CVR, BL                 |
| 1689 | Homme (41 ans) et sa femme                  | Asile refusé     | 2 ans             | Ils sont rentrés vivre chez les parents de la femme.                                                | Après 11 ans d'expérience dans le domaine, ils ont décidé <b>d'ouvrir une boulangerie</b> .                                                                   | 2023 : 2'350              | CVR, ZH                 |
| 1691 | Femme (1966)                                | Sans-papiers     | 9 ans             | Elle est rentrée pour s'occuper de sa mère atteinte d'Alzheimer                                     | Elle a de l'expérience dans la vente de vêtements à domicile et de nombreux contacts dans sa région. Elle a <b>relancé la vente de vêtements à domicile</b> . | 2023 : 4'700              | CVR, GE                 |
| 1692 | Homme (36 ans), sa femme et leurs 4 enfants | Expulsion        | 10 ans            | Sa femme et ses 4 enfants étaient avec lui en Suisse.                                               | A son retour il a souhaité rénover et relancer une <b>entreprise de production d'huile végétale oléagineuse</b> .                                             | 2023 : 4'700              | Prison Belle-chasse, FR |
| 1694 | Femme (45 ans) et ses 2 enfants majeurs     | Asile refusé     | 1 an              | Elle rentre avec son fils (retard mental) vivre chez son fils aîné et sa fille chez son grand-père. | Le grand-père possède un terrain et un poulailler. Elle a souhaité <b>acheter une vache et des poules</b> pour développer le projet.                          | 2023 : 4'700              | CVR, TI                 |

|      |                |                           |              |        |                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |              |                    |                 |     |
|------|----------------|---------------------------|--------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------|-----------------|-----|
| 1703 | Homme (30 ans) | Bujumbura, Burundi        | Asile Dublin | 1 an   | Il a une fille de 6 ans au pays, il est séparé de la maman.                                                                             | Un projet qui marche très bien au Burundi, c'est l'achat d'un véhicule pour être chauffeur privé ou taxi. Il a <b>acheté un véhicule</b> pour exercer dans ce domaine.                                                                                                                          | 2023 : 3'800 | 900 Canton de Vaud | CVR, VD         | SSI |
| 1704 | Homme (45 ans) | Bujumbura, Burundi        | Asile Dublin | 1 an   | Il est rentré auprès de son épouse et de ses 2 enfants.                                                                                 | Il a <b>acheté un véhicule pour être chauffeur/taxi</b> car comme il a quitté sa fonction de maître d'école sans s'annoncer, il ne peut pas envisager de retrouver une place dans le domaine. Il semble être au Rwanda pour des raisons de famille, mais en attendant, sa femme gère le projet. | 2023 : 3'800 | 900 Canton de Vaud | CVR, VD         | SSI |
| 1712 | Homme (52 ans) | Santa Marta, Colombie     | Expulsion    | 23 ans | Il a 2 filles en Suisse avec leur mère. Il a 2 autres filles majeures en Colombie.                                                      | Il a travaillé 20 ans dans le nettoyage aux CFF. Il aimerait se reconverter dans le tourisme. Il a démarré par une <b>formation</b> dans le domaine.                                                                                                                                            | 2023 : 717   |                    | Croix-Rouge, BE |     |
| 1724 | Femme (70 ans) | Geguti (Kutaisi), Géorgie | Asile refusé | 1,5 an | Elle était venue en Suisse pour des raisons de santé avec son mari gravement malade. Il est décédé et sa demande d'asile a été refusée. | Elle a toujours travaillé dans le domaine agricole par le passé. Ils ont tout vendu pour venir en Suisse. Il lui reste l'étable et le terrain pour le foin. On a commencé par <b>acheter 2 vaches</b> et on en achètera 2 autres en 2024.                                                       | 2023 : 1600  |                    | CVR, GE         | SSI |